

INFO BONUS



Une subvention « Prévention Covid » de l'Assurance Maladie

Elle est destinée à aider les entreprises de moins de 50 salariés et les travailleurs indépendants pour financer l'achat d'équipements de protection spécifiques à l'épidémie : ameli.fr/entreprise/covid-19.

Abonnez-vous

à la newsletter ou créez un compte pour recevoir toutes les actualités sur le Covid-19 preventionbtp.fr.



Une affiche
offerte :
"Les bons gestes"



COVID-19

TÉMOIGNAGES : LE RETOUR DU TERRAIN



“ Nous avons mis en place un kit dans chaque véhicule avec eau, papier essuie-mains, gel hydroalcoolique, lingettes, sacs poubelle pour que les compagnons puissent se laver régulièrement les mains ”, explique une entreprise de TP.



“ Nous avons établi une règle : une seule personne dans le vestiaire et pour les repas, nous avons installé des tonnelles pour permettre aux compagnons de déjeuner à l'extérieur en respectant les distances, ça marche bien ”, témoigne une entreprise de gros œuvre.



“ Nous avons généralisé le port du masque car c'était compliqué d'éviter que les compagnons se croisent, même si ce n'est pas toujours facile, on s'habitue à travailler avec le masque ”, témoigne une entreprise de gros œuvre.



“ Sur nos chantiers de peinture nous avons généralisé le port du masque sauf quand le compagnon est seul dans une pièce. Et avec la chaleur qui arrive c'est plus pratique ”, témoignage d'une entreprise de peinture.



UN AUTO-QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Vous pouvez distribuer ou afficher l'auto-questionnaire à l'entrée du chantier ou de l'entreprise, chaque compagnon peut ainsi évaluer s'il a des symptômes de la maladie.

N'enregistrez pas ces fiches de santé, elles sont privées.

VOTRE ACTIVITÉ A REPRIS, CONTINUEZ À VOUS PROTÉGER DU VIRUS !

Les chantiers reprennent progressivement, continuez d'adopter les nouveaux réflexes pour empêcher la circulation du virus. Découvrez tous les outils pratiques !

L'OPPBTP est là pour vous aider